

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 03209
Numéro SIREN : 572 067 684
Nom ou dénomination : ROBERT BOSCH (FRANCE) SAS

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 22190



Robert Bosch (France) S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Robert Bosch (France) S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Robert Bosch (France) S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Robert Bosch (France) S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation, tel que cela est décrit dans la note « Immobilisations financières - titres de participations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

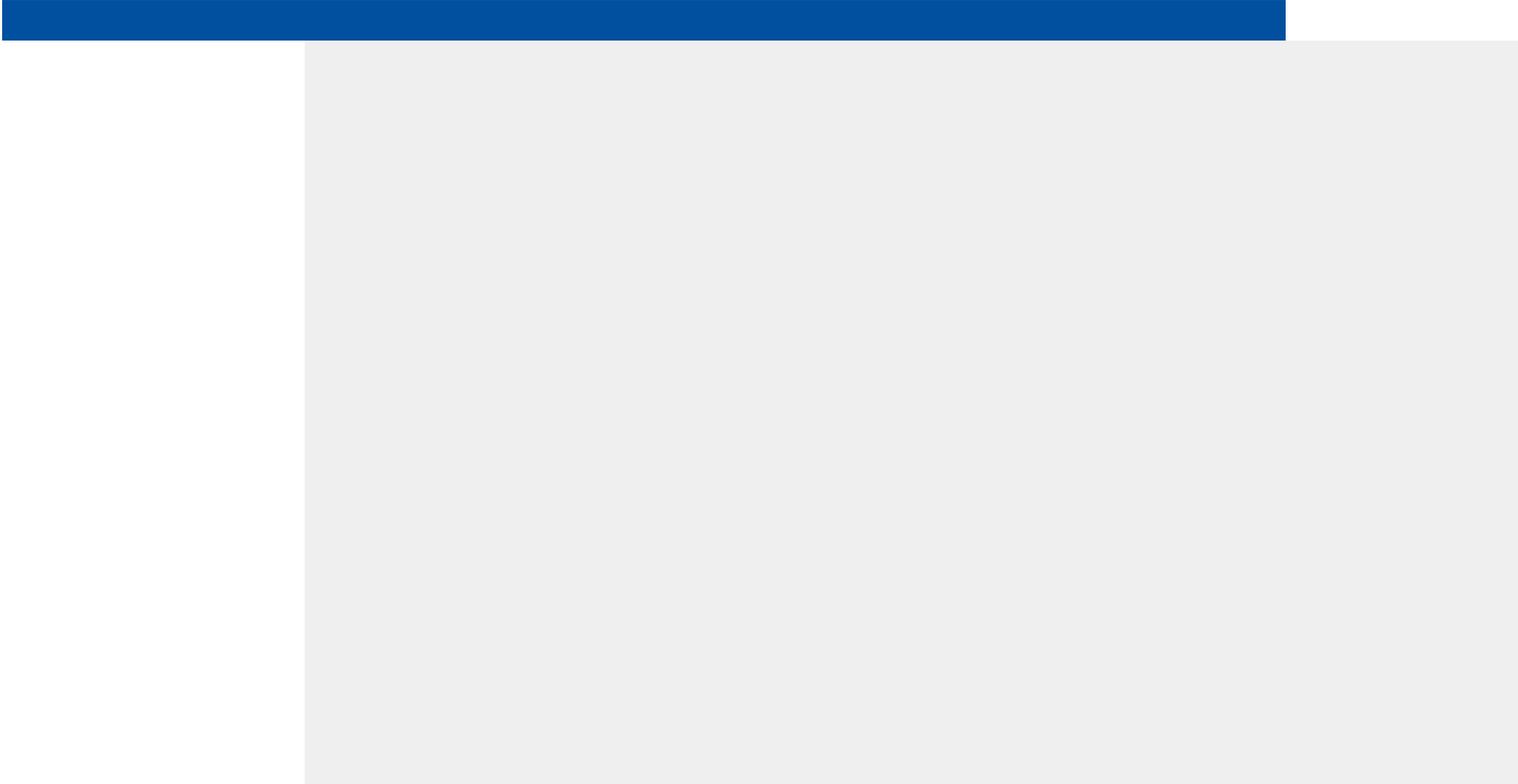
Emmanuelle Mossé

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.S.

32 Avenue Michelet

93400 Saint-Ouen

Comptes au 31/12/2020



Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	60 979	60 979		
Fonds commercial	564 508	559 507	5 000	5 000
Autres immobilisations incorporelles	10 075 439	7 632 810	2 442 628	2 320 956
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 737 890	15 255 693	9 482 196	9 723 995
Constructions	240 216 290	186 947 526	53 268 763	52 112 875
Installations techniques, matériel, outillage	433 055 590	366 966 412	66 089 178	73 097 378
Autres immobilisations corporelles	30 645 625	23 279 263	7 366 362	7 761 615
Immobilisations en cours	11 505 535		11 505 535	21 050 159
Avances et acomptes	1 858 987		1 858 987	3 819 168
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	361 361 579	282 577 800	78 783 779	90 307 779
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 855 800	1 520 360	335 440	648 760
Prêts				
Autres immobilisations financières	157 558	25 418	132 140	70 671
ACTIF IMMOBILISE	1 116 095 784	884 825 771	231 270 013	260 918 362
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	36 524 615	8 544 481	27 980 134	32 344 187
En-cours de production de biens	7 964 146	761 796	7 202 350	11 298 200
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 920 708	1 529 385	3 391 323	3 089 978
Marchandises	505 602	4 279	501 322	92 902
Avances et acomptes versés sur commandes	174 759		174 759	420 883
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	482 702 812	9 480 323	473 222 489	443 318 987
Autres créances	252 342 703	275 077	252 067 625	207 652 489
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	9 225 783		9 225 783	10 133 962
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 559 529		1 559 529	2 759 157
ACTIF CIRCULANT	795 920 661	20 595 342	775 325 318	711 110 750
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	73 641		73 641	33 170
TOTAL GENERAL	1 912 090 087	905 421 114	1 006 668 973	972 062 282

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 140 400 000)	140 400 000	140 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	153 168 984	153 168 984
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	14 040 000	14 040 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	28 840 044	27 985 894
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	3 615 340	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-10 749 687	4 469 491
Subventions d'investissement	535 217	529 385
Provisions réglementées	40 467 057	43 979 477
CAPITAUX PROPRES	370 316 957	384 573 233
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	33 625 820	33 024 414
Provisions pour charges	132 783 978	91 983 446
PROVISIONS	166 409 798	125 007 860
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 052	342
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	67 702 799	61 294 117
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	353 329	159 494
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 536 514	266 104 979
Dettes fiscales et sociales	94 093 802	86 068 912
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 271 339	46 601 387
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 921 571	2 218 091
DETTES	469 885 410	462 447 325
Ecarts de conversion passif	56 806	33 863
TOTAL GENERAL	1 006 668 973	972 062 282

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	954 030 764	547 115 728	1 501 146 493	1 796 397 543
Production vendue de biens	299 287 868	187 699 105	486 986 974	643 662 894
Production vendue de services	99 215 391	151 832 417	251 047 809	228 271 579
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 352 534 025	886 647 252	2 239 181 277	2 668 332 017
Production stockée			-4 909 439	-1 137 566
Production immobilisée			839 455	1 458 821
Subventions d'exploitation			155 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 928 776	12 727 526
Autres produits			131 446	170 327
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 254 326 516	2 681 551 126
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 300 650 083	1 526 262 470
Variation de stock (marchandises)			-409 826	242 718
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			358 138 083	491 700 131
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			7 839 597	-2 111 819
Autres achats et charges externes			263 333 882	276 537 886
Impôts, taxes et versements assimilés			20 762 676	21 987 568
Salaires et traitements			195 776 408	203 524 618
Charges sociales			84 380 647	86 343 378
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 712 055	27 776 122
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 788 424	6 390 783
Dotations aux provisions			7 772 182	13 185 568
Autres charges			109 625	332 299
CHARGES D'EXPLOITATION			2 270 853 841	2 652 171 727
RESULTAT D'EXPLOITATION			-16 527 324	29 379 399
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				4 052 299
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 478 067	1 624 238
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			5 276 668	44 303 449
Différences positives de change			785 437	423 787
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 540 173	50 403 775
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			12 826 103	35 751 346
Intérêts et charges assimilées			2 026 193	2 634 041
Différences négatives de change			1 343 571	998 508
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			16 195 868	39 383 896
RESULTAT FINANCIER			-8 655 695	11 019 878
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-25 183 019	40 399 277

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	42 485 137	5 526 609
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 723 433	1 640 934
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	23 442 566	22 806 961
PRODUITS EXCEPTIONNELS	81 651 137	29 974 505
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 244 803	5 126 734
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 091 489	44 183 300
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	61 554 287	20 702 233
CHARGES EXCEPTIONNELLES	69 890 580	70 012 268
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 760 556	-40 037 762
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 672 775	-4 107 975
TOTAL DES PRODUITS	2 343 517 826	2 761 929 407
TOTAL DES CHARGES	2 354 267 514	2 757 459 916
BENEFICE OU PERTE	-10 749 687	4 469 491

Annexes

Règles et méthodes comptables

Les Faits marquants de l'exercice 2020

L'année 2020 a été marquée par la propagation de l'épidémie du coronavirus COVID 19 dans le monde et en France.

Dans ce contexte de crise sanitaire qui a marqué très fortement notamment le 1^{er} semestre de l'année 2020, le chiffre d'affaires de Robert Bosch France SAS pour l'exercice 2020 d'un montant de 2.239.181.277 euros a été en baisse de 16,1% comparé à l'exercice précédent.

Le secteur des Biens de consommation avec la Division « Power Tools » avec un chiffre d'affaires 2020 au même niveau que l'année précédente apparaît comme une exception comparée aux autres activités qui ont connu des baisses très significatives au cours de l'exercice 2020.

Les solutions pour la mobilité ont été l'une des activités les plus impactées par la crise sanitaire, notamment nos deux principaux clients Renault et PSA, sur un marché automobile français qui s'est effondré de près de 25% en 2020 comparé à 2019.

Dans le secteur des Ventes Automotive Aftermarket après une très forte chute des ventes durant la première crise du COVID 19 en mars et avril, l'activité a repris dès le mois de mai, et s'est poursuivie tout l'été : l'augmentation sur le 2^{ème} semestre a compensé la baisse constatée sur le premier semestre.

Les activités de nos usines de Rodez, Mondeville et Moulins ont également connu une baisse très significative de leurs activités en 2020.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a annoncé la mise en place à l'usine de Rodez d'un dispositif d'aménagement de fin de carrière au moyen de départs volontaires anticipés à la retraite couvrant environ 180 salariés.

Depuis la mise en place de l'accord de transition conclu en juillet 2018 le site de Rodez doit face à une baisse continue et significative de sa charge de travail et recherche à mettre en place des solutions industrielles alternatives permettant de compenser cette situation. Deux ans après la signature de cet accord, un certain nombre de solutions se sont esquissées mais la diversification n'a pas pris l'ampleur espérée. En parallèle, l'activité partielle atteint un niveau important avec des conséquences significatives pour l'ensemble des salariés du site II a donc été nécessaire de mettre en place des mesures complémentaires susceptibles de réduire significativement l'utilisation de l'activité partielle et les conséquences sur les coûts opérationnels du site.

Pour réaliser cet objectif en évitant tout licenciement et toute décision contrainte il est apparu important de permettre aux salariés les plus âgés de partir de manière anticipée à la retraite sur la base exclusive du volontariat et au moyen d'une suspension de leur contrat de travail.

Dans ce contexte une provision de 29.107.001 euros a été constituée à la clôture de l'exercice. Une créance d'un montant identique vis-à-vis de Robert Bosch GmbH a été également constatée en produit à recevoir à la clôture. Les refacturations des coûts correspondants seront établies au fur et à mesure des départs.

De la même manière des provisions pour restructuration de 7.000.000 euros ont été constituées dans le cadre de la réorganisation des services informatiques.

a) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014) et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

b) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition ou de production.

Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation

	DUREES	MODES
Logiciels	4 ans	Linéaire

Les dépenses de Recherche et développement s'élevant au total à 137,5 millions d'euros (source reporting pour les comptes consolidés du Groupe) pour l'exercice 2020, ne sont pas immobilisées. En effet les dépenses de R&D sont très essentiellement refacturées à d'autres sociétés du Groupe en raison des contrats conclus entre la Société et ces sociétés.

Immobilisations corporelles

- Durée

Conformément au règlement CRC n° 2002-10, les biens immobilisés sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation. Ces durées tiennent notamment compte du degré et des conditions d'utilisation des biens. L'adoption, sur le plan fiscal, de durées d'usage plus courtes que les durées d'utilisation se traduit par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

- Mode d'amortissement

Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire. La comptabilisation du complément d'amortissement résultant de l'amortissement dégressif fiscal donne lieu à un amortissement dérogatoire.

- Tableau de synthèse des modes et durées d'amortissements par catégories d'immobilisations

	DUREES	MODES
Constructions	20 - 33,33 ans	Linéaire
Matériel et outillage	1 - 13,5 ans	Linéaire
Agencements, installations	10 - 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	6 - 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 - 12 ans	Linéaire

- Dépréciation sur immobilisations corporelles.

Au 31/12/2020, le montant de dépréciation des immobilisations corporelles s'élève à 11.991.424 euros sans variation significative depuis l'exercice précédent.

Cette dépréciation d'actifs immobilisés comprend principalement un risque de perte de valeur de terrains et bâtiments de Drancy, Beauvais et de Moulins à hauteur de 11.911.206 euros au titre de risques de pollution. Cette dépréciation portant sur les terrains et bâtiment a été calculée sur la base d'une expertise portant sur le coût des travaux de dépollution.

En raison des accords liant la Société à la Société Robert Bosch GmbH, et en dépit du taux d'utilisation des usines, il n'a été identifié d'indice de pertes de valeur des actifs industriels de la Société et aucune dépréciation n'est comptabilisée à ce titre.

Règles et méthodes comptables

- Les Immobilisations corporelles en cours ne sont pas amorties.
- Elles n'ont pas donné lieu également en 2020 à une dépréciation exceptionnelle sur immobilisation en cours.

Immobilisations financières – titres de participations

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée. Les frais d'acquisition de titres, non représentatifs d'une valeur vénale, sont comptabilisés en charges. Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (méthode des flux de trésorerie estimés) est inférieure à la valeur brute, une dépréciation de cette valeur est constituée du montant de la différence.

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité. L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les valeurs terminales retenues pour les calculs des valeurs d'utilité des titres de participation ont été déterminées en extrapolant les flux de trésorerie (préparés par le management) au-delà des 5 années, et en retenant un taux de croissance long terme pour chacune des filiales, différent selon les activités.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

La revue à la clôture de l'exercice 2020 de l'évaluation des flux de trésorerie actualisés prévisionnels de nos différentes filiales nous a conduit à :

- Doter la dépréciation des titres de participations détenus dans Bosch Security Systems SAS pour un montant de 1.223.000 euros.
- Doter la dépréciation des titres de participations détenus dans Bosch Rexroth SAS pour un montant de 9.507.000 euros.
- Doter la dépréciation des titres de participations détenus dans Holger Christiansen France SAS pour un montant de 794.000 euros.

Nous avons également repris une provision pour pertes futures d'un montant de 4.800.000 euros au titre de notre participation dans ELM Leblanc SAS.

Autres titres immobilisés

Les titres détenus dans le FMEA de rang 2 (valeur brute 1.855.200 euros) sont dépréciés pour un montant de 1.520.360 euros au 31 décembre 2020.

Cette dépréciation correspond à la prise en compte de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice des investissements réalisés par ce fonds.

Règles et méthodes comptables

c) Stocks et en cours

Les valeurs d'exploitation sont évaluées au plus bas du prix de revient moyen pondéré ou du dernier prix d'achat pour les matières premières, fournitures et marchandises, et au prix de revient de fabrication estimé pour les travaux en cours. Les stocks sont réduits à leur valeur probable de réalisation lorsqu'elle est inférieure au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est calculée article par article sur la base des quantités en stock au 31.12.2020, des quantités vendues au cours de l'exercice, du prix de vente unitaire, ainsi que des données prévisionnelles de ventes / consommations (pour les articles de production : matières premières, en cours et produits finis).

Lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur unitaire de réalisation, et compte tenu des modalités précédentes, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence.

d) Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée pour les créances sur les Clients tiers en prenant en compte l'ancienneté des créances et le risque de non recouvrabilité :

- Taux de dépréciation prenant en compte l'ancienneté des créances :
 - 1% pour les créances non échues
 - 2% pour les créances échues à moins de 30 jours
 - 3% pour les créances échues à moins de 31 à 90 jours
 - 10% pour les créances échues à moins de 91 à 180 jours
 - 20% pour les créances échues à plus de 181 jours
- Une dépréciation est également constatée pour tenir compte des difficultés de recouvrements connues à la date d'arrêt des comptes.

Les autres créances d'exploitation intègrent les soldes débiteurs des comptes courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe.

Aucune dépréciation n'est constatée sur les soldes débiteurs des sociétés du Groupe.

e) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour engagements de retraite et les autres provisions pour risques et charges.

Conformément aux règles du Plan Comptable Général ainsi que l'avis du CNC, les provisions sont constatées à la clôture de l'exercice dès lors que les conditions suivantes ont été cumulativement remplies :

- Existence d'une obligation envers un tiers à la date de clôture
- Sortie de ressources certaines ou probable à date d'arrêt des comptes et sans contrepartie équivalente
- Possibilité d'estimer avec une fiabilité suffisante
- Provisions pour indemnités de départ en retraite d'un montant de 64.797.159 euros à la clôture de l'exercice:

La Société comptabilise les indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi consentis à ses salariés conformément à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles comprenant des pondérations en fonction des probabilités de maintien dans la société

Règles et méthodes comptables

et prenant en compte l'évolution prévisible des rémunérations.

Les indemnités de départ à la retraite sont intégrées dans les comptes sociaux. Les différents paramètres retenus à la clôture de l'exercice 2020 sont :

- âge de départ à la retraite : âge à taux plein
- taux d'actualisation 0,5 %
- taux d'inflation constant 1,75 % et un taux de revalorisation des salaires fonction de l'âge avec un taux minimum égal au taux d'inflation.
- taux de charges sociales : 52,5%
- table de mortalité : TV/TD 2014-2016
- taux de turn-over

(calcul actualisé en 2019 à partir des données historiques de sortie des années 2015 à 2019)

- Ingénieurs et Cadres, Ouvriers et ETAM : table décroissante de 20 ans à 54 ans.
- A compter de 55 ans aucun taux de turn-over n'est appliqué tant pour les cadres que les ouvriers et Etam.

- Autres provisions pour risques et charges pour un total de 101.612.639 euros à la clôture de l'exercice :

Ces provisions d'un montant total de 101.612.639 euros couvrent l'ensemble des risques identifiés à la clôture.

Ces provisions comprennent notamment les risques et charges suivants :

- Provision pour risque de change 73.641 euros
- Provisions pour litiges prudhommaux 4.167.113 euros
- Provision pour engagement de médaille du travail 9.595.394 euros
- Provision pour restructuration et autres risques sociaux 58.291.425 euros (dont Rodez et Service informatique)
- Provision pour risque de pollution concernant les sites de Drancy, Beauvais et Pont de l'Arche d'un montant de 18.670.908 euros (engagement calculé avec le support d'un prestataire spécialisé).
- Autres Provision pour risques et charges 10.814.158 euros.

Le montant des autres provisions pour risques et charges à l'ouverture de l'exercice d'un montant de 64.763.698 euros ont fait l'objet de dotations dans l'exercice à hauteur de 55.402.919 euros et de reprises dans l'exercice pour un montant de 18.573.979 euros (dont 8.653.137 euros sans utilisation).

f) Capital Social

Le capital social composé de 90.000 actions de 1.560 euros de nominal s'élève au 31 décembre 2020 à 140.400.000 euros.

g) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Les opérations en devise affectant les dettes et créances d'exploitation se retranscrivent en résultat d'exploitation au compte de résultat ; les opérations en devise affectant les positions financières de la société se retranscrivent en résultat financier au compte de résultat de la Société.

Règles et méthodes comptables

h) Intégration fiscale

Les filiales listées ci-dessous font partie de notre groupe fiscal :

Bosch Rexroth S.A.S.

Bosch Rexroth DSI S.A.S.

Bosch Security Systems S.A.S.

E.L.M. Leblanc S.A.S.

Holger Christiansen France SAS

Bosch Automotive Service Solutions S.A.S.

Société Intermédiaire de Développement 3 S.A.S. (SOINDEV3)

La convention d'intégration fiscale prévoit la neutralité fiscale.

L'impôt Groupe est réparti de la manière suivante :

- les filiales intégrées prennent à leur charge l'impôt qui aurait été le leur en l'absence d'intégration fiscale;
- la société tête de Groupe prend à son profit l'impôt déterminé par les filiales bénéficiaires et intégrées « fiscalement ».

Le montant des déficits des filiales nés durant l'intégration fiscale au 31.12.2020 s'élève à 85.051.595 euros. Aucune provision n'est constituée à hauteur des déficits des filiales utilisés par la Société mère du Groupe Fiscal Robert Bosch France.

i) Parties liées

En 2020, l'ensemble des opérations et les positions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

j) Informations sur le compte de résultat

- Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

Par ailleurs, s'agissant des remises et ristournes (contreparties payables), celles-ci sont comptabilisées de manière différente selon leur nature :

- Les contreparties payables au client sont les sommes en numéraire que l'entité paie, ou s'attend à payer, à celui-ci (ou à d'autres tiers qui se procurent les biens ou les services de l'entité auprès du client). Il peut également s'agir d'un avoir (note de crédit) ou d'autres éléments (par exemple, un coupon ou un bon) qui peuvent être portés en diminution des sommes dues à l'entité (ou à d'autres tiers qui se procurent les biens ou les services de l'entité auprès du client). L'entité doit comptabiliser une contrepartie payable au client comme une réduction du prix de transaction et, donc, comme une réduction du chiffre d'affaires, à moins que le paiement ne soit effectué en échange d'un bien ou d'un service distinct que le client fournit à l'entité
- Si la contrepartie payable au client est un paiement pour un bien ou un service distinct reçu de la part du client, l'entité doit comptabiliser l'achat du bien ou du service de la même façon que ses autres achats auprès de ses fournisseurs.

- Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges et s'élèvent à un montant de 137.549.000 euros sur l'exercice 2020 (source reporting interne), ce qui représente 6,14% du chiffre d'affaires (137.650.000 euros en 2019, soit 5,16% du chiffre d'affaires).

Règles et méthodes comptables

- Charges Exceptionnelles

Les charges exceptionnelles de l'exercice s'élèvent à 69.890.580 euros.

Celles-ci comprennent notamment :

- 7.091.489 euros de prix de revient des immobilisations sorties,
- 6.972.964 euros de dotations aux amortissements dérogatoires
- 105.629 euros de dépréciation exceptionnelle des immobilisations
- 54.475.694 euros de dotation aux provisions pour risques et charges
- 1.244.026 euros de charges exceptionnelles sur opération de gestion comprenant 333.831 euros de charges sur exercices antérieurs.
- 778 euros d'amendes

- Produits Exceptionnels

Les produits exceptionnels de l'exercice s'élèvent à 81.651.137 euros.

Ceux-ci comprennent notamment :

- 15.651.363 euros de produits de cession des immobilisations
- 72.070 euros de reprise de subvention d'investissement en résultat
- 10.485.385 euros de reprises d'amortissements dérogatoires
- 86.632 euros de reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations
- 12.870.550 euros de reprises de provisions pour risques et charges divers
- 42.485.138 euros de produits exceptionnels sur opération de gestion comprenant notamment la refacturation pour 38.659.255 euros de charges exceptionnelles de restructuration à la société Robert Bosch GmbH et 3.043.107 euros de produits sur exercices antérieurs.

I) Evènements postérieurs à la clôture

Il est à noter que les événements significatifs suivants sont intervenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement des états financiers :

- Bosch a réaffirmé sa volonté de maintenir l'activité industrielle du site de Rodez. Dans ce but, un projet de transformation qui se développera jusqu'en 2027 a été présenté début mars 2021 aux représentants du personnel et à l'ensemble des collaborateurs du site. Ce projet permettra d'assurer l'avenir du site de Rodez avec 500 collaborateurs. Les discussions avec les représentants des salariés ont juste débuté, et le coût de ce projet ne peut donc être évalué à ce stade. L'ensemble des coûts sera pris en charge par la Société Robert Bosch GmbH, comme dans le plan précédent.
- Un processus d'acquisition et d'intégration de la société COUP France SAS (COFR) au sein de Robert Bosch (France) SAS a été initié début 2021.
Les étapes et opérations juridiques suivantes sont envisagées : acquisition des titres de COUP FRANCE (COFR) à COUP MOBILITY GmbH (réalisée en date du 28 avril 2021) qui s'ensuivra par une intégration de COUP France au travers d'un processus de transmission universelle de patrimoine dans Robert Bosch France au second semestre 2021. La valeur des titres rachetés est de 1.230.000 Euros.
- Le 11 Mai 2021 lors du CSEC de Robert Bosch France et du CSE de SIA Abrasives France, il a été annoncé un projet d'intégration de SIA Abrasives France au sein de Robert Bosch (France) SAS.
Dans tous les pays où la division Power Tools est présente, la division souhaite regrouper dans une même structure juridique l'ensemble de ses activités. En 2020 le chiffre d'affaires de la société SIA Abrasives France a été de 7 275 113 Euros.

Règles et méthodes comptables

Les étapes et opérations juridiques suivantes sont envisagées : acquisition par Robert Bosch France des titres de SIA Abrasives France en 2021, mise en place d'un contrat de location gérance entre Robert Bosch France et SIA Abrasives France avec effet au 01.01.2022 et absorption de SIA Abrasives France par Robert Bosch France au travers d'une fusion simplifiée courant 2022.

- En mars 2021 la Direction Générale des finances publiques nous a notifié l'accord amiable visant à éliminer une double imposition suite à une procédure amiable entrant dans le cadre de la convention franco-espagnole ouverte en février 2018 et visant à remédier à la double imposition (suite à un redressement fiscal portant sur les transactions réalisées avec la société espagnole BOSCH SISTEMAS DE FRENADO SL), pour un montant total en réduction de base d'impôt sur les sociétés de 6.265.000 Euros. La décision de la DGFP ayant été notifiée en mars 2021, ce produit est considéré comme un actif éventuel au 31 décembre 2020 et aucun produit à recevoir n'a été reconnu à ce titre à la clôture de l'exercice.
- Pour le site de Mondeville, une promesse de vente a été signée fin avril 2021 concernant une parcelle de terrain aménagée en parking qui n'était plus utilisée depuis de nombreuses années.

m) Autres – Honoraires Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 s'élèvent à 229.007 euros hors taxes.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 194 582		1 189 488
Terrains	24 644 179		308 063
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	144 553 871		498 426
Constructions sur sol d'autrui	1 636 206		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	115 909 379		4 788 016
Install. techniques, matériel et outillage ind.	434 240 277		3 487 407
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	3 517 400		46 037
Matériel de bureau, informatique, mobilier	28 023 942		1 691 590
Emballages récupérables et divers	8 311		
Immobilisations corporelles en cours	21 050 159		6 941 014
Avances et acomptes	3 819 168		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	777 402 896		17 760 556
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	361 361 579		
Autres titres immobilisés	1 855 800		
Prêts et autres immobilisations financières	114 093		61 469
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	363 331 472		61 469
TOTAL GENERAL	1 150 928 951		19 011 513

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	(31 530)	714 674	10 700 927	
Terrains	(60 695)	275 048	24 737 890	
Constructions sur sol propre	(3 954 922)	18 094 869	130 912 350	
Constructions sur sol d'autrui		645 305	990 900	
Constructions, installations générales, agenc.	(5 017 043)	17 401 399	108 313 039	
Installations techn.,matériel et outillages ind.	(8 938 062)	13 610 156	433 055 590	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	(87 436)	94 345	3 556 530	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	(356 129)	2 990 878	27 080 784	
Emballages récupérables et divers			8 311	
Immobilisations corporelles en cours	16 485 638		11 505 535	
Avances et acomptes	1 960 181		1 858 987	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 530	53 112 002	742 019 919	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			361 361 579	
Autres titres immobilisés			1 855 800	
Prêts et autres immobilisations financières		18 003	157 558	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		18 003	363 374 938	
TOTAL GENERAL		53 844 680	1 116 095 784	

Les immobilisations en cours d'un montant de 11 505 535 euros au 31/12/2020 se composent de :

- Constructions: 5 690 750 €
- Matériel et outillage: 5 814 785 €

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 309 117	1 099 346	714 674	7 693 790
Terrains	6 946 480	433 583	163 563	7 216 501
Constructions sur sol propre	110 759 552	2 837 288	12 516 912	101 079 928
Constructions sur sol d'autrui	1 502 386	51 764	664 206	889 944
Constructions installations générales, agenc., aménag.	93 892 767	4 008 375	16 795 502	81 105 639
Installations techniques, matériel et outillage industriels	360 976 048	18 712 579	12 802 433	366 886 194
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	2 579 171	338 872	94 345	2 823 699
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 200 556	2 230 245	2 983 548	20 447 253
Emballages récupérables, divers	8 311			8 311
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	597 865 275	28 612 709	46 020 513	580 457 471
TOTAL GENERAL	605 174 393	29 712 055	46 735 187	588 151 261

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.	3			291 612			-291 608
Terrains	33 355			162 342			-128 987
Construct.							
- sol propre	562 471			3 947 654	3 357		-3 388 540
- sol autrui	6 310			21 451			-15 141
- installations	104 263	1 442 565		763 679	266 486		516 663
Install. Tech.	239 617	3 789 699		320 404	3 997 461		-288 548
Install. Gén.							
Mat. Transp.	16 535	86 924		2 303	68 213		32 943
Mat bureau	61 828	629 388		24 279	616 137		50 799
Embal récup.							
CORPOREL.	1 024 382	5 948 578		5 242 115	4 951 656		-3 220 811
Acquis. titre							
TOTAL	1 024 386	5 948 578		5 533 728	4 951 656		-3 512 420

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	43 979 477	6 972 964	10 485 384	40 467 057
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	43 979 477	6 972 964	10 485 384	40 467 057
Provisions pour litiges	1 857 235	3 429 203	1 119 325	4 167 112
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	33 170	73 641	33 170	73 641
Provisions pour pensions, obligations similaires	60 244 160	6 918 598	2 365 600	64 797 159
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	62 873 293	51 900 074	17 401 483	97 371 884
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	125 007 860	62 321 518	20 919 579	166 409 798
Dépréciations immobilisations incorporelles	559 507			559 507
Dépréciations immobilisations corporelles	11 972 427	105 629	86 632	11 991 424
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	271 053 800	11 524 000		282 577 800
Dépréciations autres immobilis. financières	1 250 461	313 320	18 003	1 545 778
Dépréciations stocks et en cours	15 429 014	50 022	4 639 095	10 839 941
Dépréciations comptes clients	8 795 525	3 610 896	2 926 097	9 480 323
Autres dépréciations	927 609	42 647	695 179	275 077
DEPRECIATIONS	309 988 344	15 646 515	8 365 007	317 269 852
TOTAL GENERAL	478 975 682	84 940 997	39 769 971	524 146 708
Dotations et reprises d'exploitation		10 560 606	11 050 736	
Dotations et reprises financières		12 826 103	5 276 668	
Dotations et reprises exceptionnelles		61 554 287	23 442 566	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	157 558		157 558
Clients douteux ou litigieux	848 342	848 342	
Autres créances clients	481 854 470	481 854 470	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	46 133	46 133	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	327 594	327 594	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	35 518 477	8 750 673	26 767 804
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	41 233 723	41 233 723	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	11 726 867	11 726 867	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	143 713 853	143 713 853	
Débiteurs divers	19 776 052	19 776 052	
Charges constatées d'avance	1 559 529	1 559 529	
TOTAL GENERAL	736 762 604	709 837 241	26 925 362

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	6 052	6 052		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	67 702 799	60 772 956	6 929 843	
Fournisseurs et comptes rattachés	262 536 514	262 536 514		
Personnel et comptes rattachés	41 170 734	41 170 734		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 225 341	26 225 341		
Etat : impôt sur les bénéfices	144 718	144 718		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	20 269 589	20 269 589		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	6 283 419	6 283 419		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	43 271 339	43 271 339		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 921 571	1 921 571		
TOTAL GENERAL	469 532 080	462 602 237	6 929 843	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Stocks

En euros

Stock valeur brute	Stocks en début d'exercice 01/01/2020	variation de stock	Stocks à la clôture de l'exercice 31/12/2020
Stock matières premières et autres approvisionnements - valeur brute	44 364 214	-7 839 599	36 524 615
Stocks produits semi-ouvrés et en cours de fabrication - valeur brute	12 874 442	-4 910 296	7 964 146
Stock de produits finis - valeur brute	4 919 852	856	4 920 708
Stocks de marchandises - valeur brute	95 775	409 827	505 602
Total stock - valeur brute	62 254 283	-12 339 212	49 915 071

Dépréciation de stock	Dépréciation en début d'exercice 01/01/2020	Dotation dépréciation stock	Reprise dépréciation de stock	Dépréciation à la clôture de l'exercice 31/12/2020
Dépréciation Stock matières premières et autres approvisionnements	12 020 026	48 616	3 524 161	8 544 481
Dépréciation stocks produits semi-ouvrés	1 576 242		814 446	761 796
Dépréciation stocks de produits finis	1 829 873		300 488	1 529 385
Dépréciation stock de marchandise	2 873	1 406		4 279
Total dépréciation de stocks	15 429 014	50 022	4 639 095	10 839 941

Stock valeur nette	Stocks en début d'exercice 01/01/2020		Stocks à la clôture de l'exercice 31/12/2020
Stock matières premières et autres approvisionnements - valeur nette	32 344 188		27 980 134
Stocks produits semi-ouvrés et en cours de fabrication - valeur nette	11 298 200		7 202 350
Stocks de produits finis - valeur nette	3 089 979		3 391 323
Stocks de marchandises - valeur nette	92 902		501 323
Total stock - valeur nette	46 825 269		39 075 130

Fonds de commerce

En Euros

Biens	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Fonds de commerce	511 151	506 150	5 000
Droit au bail	53 357	53 357	0
Total	564 508	559 507	5 000

Produits à recevoir

En Euros

Produits à recevoir	Montants
Créances clients et comptes rattachés	36 902 374
Autres créances	7 294 214
Total	44 196 588
Dont	
Produits d'exploitation	11 153 202
Produits financiers	2 184 131
Produits exceptionnels	30 859 255
Impôt (Intégration Fiscale)	

Charges à payer

En Euros

Charges à payer incluses dans les postes suivants	Montants
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 253 766
Dettes fiscales et sociales	60 475 683
Autres dettes d'exploitation	43 147 880
Autres dettes	11 292
Total	173 888 621

Charges et Produits constatés d'avance

En Euros

Charges constatées d'avance	Montants
Charges d'exploitation Charges financières	1 559 529
Total	1 559 529

Produits constatés d'avance	Montants
Produits d'exploitation Produits financiers	1 921 571
Total	1 921 571

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	90 000			1 560

Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros

Rubriques	Chiffre d'affaires France en milliers d'euros	Chiffre d'affaires Export en milliers d'euros	Chiffre d'affaires total en milliers d'euros
Ventes de marchandises	954 031	547 116	1 501 147
dont :			
Automobiles	650 726	547 026	1 197 752
Outillage électro-portatif	303 305	90	303 395
Production vendue	299 288	187 699	486 987
Produit des activités annexes	99 215	151 832	251 047
Total	1 352 534	886 647	2 239 181

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En euros

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû
Résultat courant	-25 183 019	0,00
Résultat exceptionnel et participation	11 760 556	0,00
Total	-13 422 463	0,00

Le produit d'impôt de 2 672 775 euros de la société Robert Bosch France SAS au titre de l'exercice 2020 est analysé comme suit :

Crédit d'impôt recherche : 7 252 847 euros

Crédit d'impôt mécénat : 13 269 euros

Crédit impôt étranger : 7 987 euros

Produit d'intégration fiscale correspondant à l'impôt sur les sociétés des filiales bénéficiaires: 774 696 euros

Charge d'impôt sur les Sociétés du groupe fiscal : 5 293 158 euros

Retenue à la source: 68 236 euros

Charge d'intégration fiscale : 14 629

La différence entre le produit d'impôt comptabilisé de 2 672 775 euro et celui qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale soit un montant de 2 157 051 euros, correspond à une diminution du produit d'impôt de 515 724 euros

Engagements hors bilan

En Euros

Rubriques	Montant en Euros
Engagements donnés Avals et cautions	551 178
Engagements reçus Avals et cautions	485 050

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

En Euros

	Montant
Résultat de l'exercice	-10 749 687
Impôt sur les bénéfices	-2 672 775
Résultat avant impôt	-13 422 462
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-16 934 882

Accroisst. et allègt. de la dette future d'impôt

En Euros

	LT/CT	Montants au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Montants au 31.12.2020
Accroissement de la dette future de l'impôt					
Provisions réglementées - amortissements dérogatoires	LT	43 979 477	6 972 964	10 485 384	40 467 057
Ecart de conversion actif	CT	33 170	73 641	33 170	73 641
		44 012 647	7 046 605	10 518 554	40 540 698
Base pour le calcul à un taux court terme (CT) de 26,68%					73 641
Base pour le calcul à un taux long terme (LT) de 25,825%					40 467 057
Soit un accroissement de la dette future d'impôt de :					10 470 265
Allègement de la dette future d'impôt					
<u>Provisions non déductibles</u>					
Organic	CT	3 042 713	2 415 390	3 042 713	2 415 390
Primes	CT		1 390 763		1 390 763
Provision dépréciation stocks	CT	1 351 970		776 784	575 186
Provision dépréciation créances, autres immobilisations financières	CT	5 448 156		944 093	4 504 063
Provision dépréciation des titres	LT	271 053 800	11 524 000		282 577 800
Provision dépréciation des titres FMEA	LT	1 207 040	313 320		1 520 360
Provision départ retraite	LT	60 244 161	6 918 599	2 365 600	64 797 160
Provision pour risques et charges non déductible	CT	50 472 147	48 402 995	16 177 790	82 697 352
Amortissements exceptionnels	LT	11 972 427	18 997		11 991 424
Amortissements non déductibles (durée usage / utilisation, mode dégressif/linéaire)	LT	2 828 474	11 092	1 092 951	1 746 615
Ecart de conversion passif	CT	33 864	56 806	33 864	56 806
		407 654 752	71 051 962	24 433 795	454 272 919
Base pour le calcul à un taux court terme (CT) de 26,68%					91 639 560
Base pour le calcul à un taux long terme (LT) de 25,825%					362 633 359
Soit un allègement de la dette future d'impôt de :					118 099 500
Allègement net de la dette future d'impôt (1)					107 629 235

Note (1) : L'allègement net de la dette future d'impôt ci-dessus a été calculé en prenant en compte les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges.

Le montant total des déficits fiscaux au 31/12/2019 du groupe fiscal s'élevait à 12 161 287 euros

Le montant des déficits imputés au titre de l'exercice s'élève à 12 161 287 euros

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	1396
Employés	992
Ouvriers	1173
Contrats en alternance	209
Total	3770

Consolidation

En Euros

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés de :

ROBERT BOSCH GmbH
Forme : SARL de droit allemand
au capital de 1 200 000 000 Euros
ayant son siège à Stuttgart (Allemagne)
Robert-Bosch-Platz 1
70839 Gerlingen-Schillerhöhe

Liste des filiales et participations

En milliers d'euros

Dénomination	Valeur brute des titres 31.12.2020 Milliers d'€	Valeur nette comptable des titres 31.12.2020 Milliers d'€	Capital social 31.12.2020 Milliers d'€	Réserves et report à nouveau 31.12.2020 Milliers d'€	Quote-part capital détenu au 31.12.2020 %
FILIALES (plus de 50%)					
SOINDEV 3 S.A.S.U	40	20	40	-20	100
ELM LEBLANC SAS	220 600	0	14 081	-9 885	100
BOSCH SECURITY SYSTEMS SAS	8 200	6 977	1 870	891	100
BOSCH REXROTH SAS	128 500	68 559	33 474	2 589	100
HOLGER CHRISTIANSEN France SAS	1 900	1 106	50	1 053	100
BOSCH AUTOMOTIVE SERVICE SOLUTIONS SAS	2 122	2 122	200	8 379	100
	361 362	78 784			

Dénomination	Chiffre d'affaires de l'exercice 2020 Milliers d'€	Résultat de l'exercice 2020 Milliers d'€	Dividendes versés à Robert Bosch France en 2020 Milliers d'€
FILIALES (plus de 50%)			
SOINDEV 3 S.A.S.U	0	-5	
ELM LEBLANC SAS	162 700	-3 833	
BOSCH SECURITY SYSTEMS SAS	12 609	197	
BOSCH REXROTH SAS	70 618	11 248	
HOLGER CHRISTIANSEN France SAS	8 146	49	
BOSCH AUTOMOTIVE SERVICE SOLUTIONS SAS	23 495	1 687	

Variation des capitaux propres

En Euros

	31/12/2019	Affectation du résultat 2019	Distribution de dividendes	Résultat 2020	Autres variations	31/12/2020
Capital	140 400 000					140 400 000
Prime d'émission	153 168 985					153 168 985
Réserve légale	14 040 000					14 040 000
Réserves réglementées	27 985 894	854 150				28 840 044
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0	3 615 340				3 615 340
Résultat de l'exercice	4 469 491	-4 469 491		-10 749 687		-10 749 687
Subventions investissements	529 385				5 832	535 217
Provisions réglementées	43 979 477				-3 512 420	40 467 057
Total des Capitaux Propres	384 573 233	0	0	-10 749 687	-3 506 588	370 316 957

Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance

Engagements financiers
Engagements de retraite
Avances et crédits alloués
Rémunérations allouées

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Remboursements opérés pendant l'exercice :

Information non communiquée car elle reviendrait à fournir une information individuelle

Robert Bosch (France) SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 140.400.000 Euros
Siège social : 32 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen
572 067 684 RCS Bobigny

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 25 JUIN 2021

La société Robert Bosch Investment Nederland B.V., société de droit néerlandais dont le siège social est situé à Kruibroeksestraat 1, 5281 RV Boxtel, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34166287, représentée par Madame Anke Fleischmann et par Monsieur Eric Gerritse, dûment habilités à cet effet,

Associée unique de la société Robert Bosch (France) SAS (la « Société »)

Statuant sur convocation du Président de la Société, Monsieur Heiko CARRIE, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, approbation des comptes de cet exercice et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat du Président
- Pouvoirs pour les formalités

Prenant acte de l'absence excusée de la société Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes de la Société, dûment informé de la présente prise de décisions moyennant préavis de quinze jours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception,

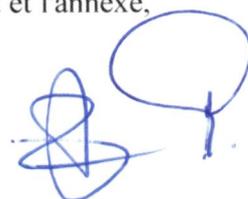
Prenant acte de l'information par voie électronique de la présente prise de décisions moyennant préavis de quinze jours au Comité Social et Economique, et de l'absence d'observations ou de demande d'inscription de projets de résolutions de la part du Comité Social et Economique,

Et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président ci-dessus et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes dudit exercice, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe,



clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, l'Associée unique approuve par ailleurs le montant des charges et dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit Code, et qui s'élèvent à 958.571 Euros.

L'Associée unique approuve par conséquent le montant de l'impôt correspondant, qui s'élève à 306.963 Euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, a réduit le déficit reportable à due concurrence.

En conséquence, l'Associée unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2020 font apparaître une perte de - 10.749.687,43 Euros, décide d'affecter ce résultat négatif en totalité au report à nouveau, dont le solde créditeur de 3.615.340,85 Euros sera ainsi porté à un nouveau solde débiteur de 7 134 346,58 Euros.

Compte tenu de cette affectation de résultat, les capitaux propres de la Société s'élèveraient alors 370.316.957,55 Euros, pour un montant de capital social de 140.400.000 Euros

L'Associée unique prend note que le montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) comptabilisés au cours des exercices 2013 à 2018 inclus a été affecté intégralement en réserves réglementées pour un montant total de 28.840.043,78 Euros.

L'Associée unique prend acte également, conformément l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2017	97.803.949,57 Euros	Néant	Néant
2018	0	Néant	Néant
2019	0	Néant	Néant

TROISIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de l'absence de conclusion par la Société au cours de l'exercice 2020 de conventions réglementées visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Heiko CARRIE décide de renouveler ledit mandat pour une durée venant à expiration à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Président, conformément à l'article 14 des statuts de la Société représente la Société à l'égard des tiers, et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts aux autres organes de la Société. Il devra appliquer les règlements internes au groupe de sociétés auquel appartient la Société.

L'Associée unique décide que Monsieur Heiko CARRIE ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions de Président. Il aura néanmoins droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Monsieur Heiko CARRIE déclare accepter le renouvellement de son mandat en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant de poursuivre l'exercice de sa fonction de Président.

CINQUIEME DECISION

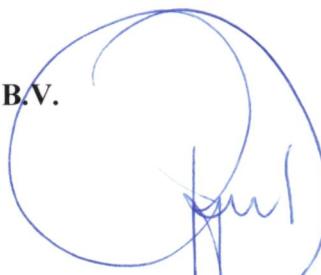
L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

Pour Robert Bosch Investment Nederland B.V.



Madame Anke Fleischmann



Monsieur Eric Gerritse